

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 4: SIA, no 1, 1979

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Kaufmännischer Verein St. Gallen and Stadt St. Gallen	Kaufmännische Berufsschule, städtische Sporthalle, Gestaltung der Kreuzbleiche, PW	Architekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1978 in den Kantonen St. Gallen, Appenzell I. Rh. und Appenzell A. Rh. ihren Wohn- oder Geschäftssitz ha- ben.	28. Feb. 79	1978/39 S. 750
Evangelisch-Reformierte Kirchgemeinde Zollikon ZH	Kirchgemeindehaus Zollikon, PW	Architekten, die in der Gemeinde Zollikon seit dem 1. Januar 1977 Geschäfts- und/oder Wohnsitz ha- ben, sowie Architekten mit Bürgerrecht der Gemein- de Zollikon.	9. März 79 (4.-15.9.78)	1978/33/34 S. 635
Baudepartement des Kantons Basel-Stadt	Gestaltung des Rosshof-Areals und des oberen Petersgrabens, IW	Alle in den Kantonen Basel-Stadt und Basel-Land- schaft heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1978 niedergelassenen Architekten und Planer.	19. März 79 (30. Sept. 78)	1978/35 S. 658
Einwohnergemeinde Unterägeri	Schulanlage Zimmel	Alle Architekten, die in der Gemeinde Unterägeri heimatberechtigt sind, sowie Architekten, die ihren Wohn- oder Geschäftssitz im Kanton Zug haben.	30. März 79 (13. Nov. bis 15. Dez.)	1978/45 S. 863
Regierungsrat des Kantons Luzern	Neubauten der Strafanstalt Wauwilermoos, PW	Alle im Kanton Luzern seit spätestens dem 1. Janu- ar 1978 niedergelassenen, im Schweizerischen Regi- ster der Architekten und Techniker eingetragenen Fachleute sowie Absolventen der Eidg. Technischen Hochschulen und der schweizerischen Höheren Technischen Lehranstalten. Zugelassen sind auch Absolventen ausländischer Hochschulen oder gleich- wertiger Institute, die im Kanton Luzern seit dem 1. Januar 1978 niedergelassen sind.	2. April 79 (31. Jan. 79)	1978/39 S. 750
Fondation des immeubles pour les Organisations internationales, FIPOI	Agence centrale de recherches du Comité international de la Croix-Rouge, PW	Tous les bureaux d'architectes dont le domicile pro- fessionnel, au sens de l'article 25 SIA 152 se trouve à Genève depuis le 1er janvier 1977 et tous les architec- tes genevois quel que soit leur domicile.	20. April 79	1978/51/52 S. 1020
Einwohnergemeinde Meggen LU	Gemeindezentrum und Gesamtkonzept, PW	Architekten und Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1978 im Kanton Luzern Wohn- bzw. Ge- schäftssitz haben.	30. April 79	1978/49 S. 952
Direktion für Entwicklungszusammen- arbeit und humanitäre Hilfe des Eidg. Politischen Departements	Transportier- und montierbare Notbehausung, PW	Schweizer Firmen, Entwerfer und Konstrukteure; ausländische Firmen, Entwerfer und Konstrukteure, welche seit dem 1. Januar 1976 in der Schweiz stän- dig wohnen oder Geschäftssitz haben.	8. Mai 79 (5. Dez. 78)	1978/48 S. 934
Einwohnergemeinde Engelberg	Kranken- und Altersheim PW	Alle selbständigen Architekten, die in den Kantonen Obwalden und Nidwalden heimatberechtigt sind oder dort seit dem 1. Januar 1977 ihren Wohn- bzw. Geschäftssitz haben.	12. Mai 79	1978/51/52 S. 1020
Stiftung Altersheim-Alterssiedlung Wohlen bei Bern	Altersheim in Uetzingen PW	Alle Architekten mit Wohn- oder Geschäftssitz seit dem 5. September 1978 in den Gemeinden Wohlen, Kirchlindach und Meikirch	21. Mai 79	1979/4 S. 60
Hochbauamt des Kantons Zürich	Strafanstalt Regensdorf, PW	Alle im Kanton Zürich heimatberechtigten oder min- destens seit dem 1. Januar 1978 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Fachleute.	31. Mai 79 (9. März 79)	1979/3 S. 44
Baudirektion des Kantons Bern	Gebäude für die kantonale Verwaltung, Reiterstrasse, Bern, PW	Fachleute mit Geschäftssitz seit mindestens 1. Januar 1977 im Kanton Bern.	29. Juni 79 (30. Jan. 79)	1979/1/2 S. 18
Hochbauamt des Kantons Zürich	Künstlerische Gestaltung an der Universität Zürich-Irchel, IW	Schweizer Künstler im In- und Ausland sowie aus- ländische Künstler, die seit dem 1. Januar 1977 in der Schweiz wohnhaft sind.	30. Juli 79	1978/32 S. 616
République et Canton de Neuchâtel	Aménagement des «Zones rouges» de la Vue-des-Alpes et de la Montagne de Cernier IW	Le concours est ouvert à tous les architectes inscrits dans cette catégorie professionnelle au Registre neu- châtelois des architectes et ingénieurs, au 31 janvier 1979	30. Aug. 79 (31. Jan. 79)	1978/49 S. 949
Stadtrat von Zürich	Überbauung des Papierwerdareals, PW, in Verbindung mit der Gestaltung des Limmatraumes zwischen Bahnhofbrücke und Rudolf Brun-Brücke, IW	Alle im Kanton Zürich seit mindestens dem 1. Januar 1978 niedergelassenen Architekten (Wohn- oder Ge- schäftssitz), sowie alle Architekten mit Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich.	31. Aug. 79	1979/4 S. 60
Kantonale Pensionskasse Luzern	Überbauung «Buobenmatt» in Luzern, PW	Architekten, die mindestens seit dem 1. Januar 1977 im Kanton Luzern niedergelassen sind und dort ih- ren Wohn- und Geschäftssitz haben (Steuerausweis).	10. Sept. 79	1979/5 S. 71

Note

Cette nouvelle rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Anciennement *Schweizerische Bauzeitung*, organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Concours de la Fondation Denzler

14^e Concours

La Commission de l'ASE pour la Fondation Denzler met au concours les thèmes suivants :

25^e thème : Calcul bidimensionnel de l'effet pelliculaire pour des conducteurs logés dans des encoches et pour des dents rotoriques massives des machines électriques

26^e thème : Amélioration de la stabilité dynamique des moteurs pas à pas

Problème posé :

1. Analyser le problème de l'instabilité dynamique à basse ou à haute fréquence.
2. Proposer une solution, permettant d'atténuer de façon importante les oscillations à basse ou haute fréquence. La solution peut porter sur la conception du moteur, de l'alimentation, de la commande ou d'une combinaison de ces éléments. Elle doit être, dans une certaine mesure, adaptable à la charge. Une réalisation expérimentale devrait permettre de vérifier la solution proposée.

Bibliographie

- (1) B. C. Kuo. Theory and Applications of Step Motors. West Publishing Co. St. Paul, New York, Boston, Los Angeles, San Francisco, 1974.
- (2) M. Jufer, Moteurs pas à pas — Commande et réglage. Compte rendu des Journées d'Electronique et de Microtechnique, EPFL, oct. 1976, pp. 29...43.

27^e thème : Nouvelles applications pour des ordinateurs domestiques

Plusieurs systèmes microprocesseurs sont proposés sur le marché et le développement d'un système personnel est relativement facile. Les applications proposées jusqu'à présent, comme ordinateur domestique, se sont limitées à quelques tâches de comptabilité et à une grande variété de jeux. L'adjonction d'interfaces, de capteurs et d'actionneurs répartis dans une maison peut permettre une gestion complète de l'ensemble des tâches de surveillance et de réglage, et de nombreuses autres fonctions peuvent être imaginées pour faciliter la vie des parents, offrir aux enfants des possibilités d'apprentissage supplémentaire et simplifier les communications avec la collectivité.

Problème posé

1. Faire un inventaire complet des applications, réalisables avec la technologie actuelle, des ordinateurs domestiques.
2. Proposer un système réalisable permettant de résoudre une catégorie complète et intéressante de tâches en faisant appel à des éléments technologiques et informatiques autant que possible originaux.
3. Réaliser tout ou partie du système en tenant compte tout spécialement des problèmes de sécurité, de fiabilité et de facilité d'emploi.

Les candidats ne se borneront pas à écrire un programme, mais développeront un système dans lequel des problèmes mécaniques, électriques, électroniques et informatiques seront résolus en utilisant au mieux les complémentarités de ces domaines.

Dispositions relatives au concours

1. Délai pour la remise des travaux : 29 février 1980.

2. Ne peuvent participer au concours que des citoyens suisses.

3. Montant des prix : Pour les trois thèmes de concours, un montant global jusqu'à 15 000 francs est disponible, montant qui pourra toutefois être plus élevé au cas où plusieurs bons travaux seraient présentés. L'acceptation des travaux entrant en considération pour les prix et la fixation du montant du prix pour chaque travail sont de la compétence de la Commission pour la Fondation Denzler, qui peut également s'adjoindre d'autres experts pour les domaines traités.

4. Autres dispositions.

Ce n'est pas dans l'esprit du fondateur que les thèmes de concours soient traités par des groupes de travail composés d'employés de maisons travaillant dans les domaines en question. Par contre, la Commission pour la Fondation Denzler est de l'avis qu'un travail signé par deux auteurs peut être accepté.

Les solutions doivent être rédigées dans l'une de nos langues nationales et présentées en trois exemplaires dactylographiés, sous devise. Une enveloppe cachetée, portant la devise ainsi que l'indication du degré de formation et de l'âge du ou des concurrents, sera jointe à l'envoi et en contiendra le nom et l'adresse. Adresse pour les envois et demandes de renseignements complémentaires : « Monsieur le président de la Commission de l'ASE pour la Fondation Denzler, case postale, 8034 Zurich ». Pour le reste, on est prié de consulter les statuts de la Fondation.

SWISSBAU 79

Lieu de rendez-vous et perspectives d'avenir

Bâle, 20-25 février 1979

Quand s'ouvriront les portes de SWISSBAU 79, la 3^e Exposition de la construction, à Bâle, l'on assistera à la manifestation la plus importante qu'ait connue cette décennie pour l'industrie suisse du bâtiment. Elle réunit quelque 600 firmes nationales et étrangères — et il a même fallu décliner la candidature d'une certaine d'entreprises, la totalité des 25 000 m² de stands d'exposition alloués ayant déjà été entièrement réservée.

Que les efforts de la Foire suisse d'échantillons, organisatrice de Swissbau 79, soient soutenus par toutes les associations de la branche (Fédération des architectes suisses FAS, Société suisse des entrepreneurs, Association suisse des maîtres plâtriers-peintres, Lignum, Conférence suisse de la construction) et par les milieux officiels intéressés (Office fédéral du logement, Délégué aux questions conjoncturelles, Office fédéral de l'éco-

nomie énergétique) est bien compréhensible, quand on sait que Swissbau 79 est placée sous le patronage d'honneur du conseiller fédéral Honegger qui inaugurera personnellement cette manifestation.

Qu'offrira Swissbau 79 aux professionnels du bâtiment ?

Swissbau 79 s'adresse bien entendu tout d'abord aux professionnels du bâtiment qui vont être quelque 50 000 à visiter cette manifestation. La variété des produits et services offerts est si étendue que chacun y trouvera son intérêt. Ceci d'autant plus que la 6^e Exposition des peintres et plâtriers, un secteur Machines de chantiers et un secteur Profil se joignent pour la première fois à Swissbau.

La répartition des centres d'intérêt des onze halles de la Foire suisse d'échantillons se présente comme suit :

Swissbau 79 sera ouverte chaque jour de 9 à 18 heures.

Qu'offrira Swissbau 79 aux maîtres d'œuvre ?

Swissbau 79 intéresse non seulement les professionnels du bâtiment, mais aussi les maîtres d'œuvre, des propriétaires de pavillons ou de maisons an-

ciennes aux maîtres d'œuvre responsables d'exhaussements ou de constructions de bâtiments industriels et administratifs. La gamme des nouveaux produits (du verre thermo-isolant aux installations complètes de récupération d'énergie) et services offerts (des services de rénovation des fenêtres au plan de financement des constructions) est si étendue que chaque visiteur y trouvera une foule d'idées et de suggestions nouvelles. A cet effet, notons la présence de nombreuses présentations spéciales, où, comme au « Forum du bâtiment et de l'énergie », seront réunies les plus récentes découvertes de la conception globale de l'énergie et de la recherche consacrée à la construction. La Société suisse des entrepreneurs traite le problème de la formation dans le gros œuvre sous le titre « Gens du bâtiment — Gens de progrès » et l'Office fédéral d'économie énergétique propose le thème « Economie d'énergie dans les espaces construits ». L'Association suisse des maîtres plâtriers-peintres (« Couleurs d'actualité ») ainsi que l'Association suisse des maîtres tapisseries-décorateurs (« La décoration intérieure aujourd'hui ») s'adressent tout autant aux propriétaires qu'aux locataires.

Forums Swissbau 79

Swissbau 79, en tant que véritable plate-forme pour des échanges d'informations relevant des perspectives d'avenir de l'industrie de la construction, prend sa tâche très au sérieux. De nombreuses conférences inciteront des milliers de participants à s'informer sur l'essentiel. Une conférence clé, organisée par la Société suisse des ingénieurs et architectes SIA, aura lieu le mercredi 21 février, sous le titre « L'industrie de la construction à l'orée des années 80 ». Jeudi 22 février se tiendra le 3^e symposium Flachglas qui, sous le thème « Les fonctions sélectives de protection par le verre », traitera tout particulièrement le sujet des verres de sécurité antifeu et des verres thermo-isolants. Vendredi 23 février, l'Union technique suisse UTS proposera une conférence intitulée « Problèmes énergétiques actuels de la construction » et l'Office fédéral suisse de la protection civile, en collaboration avec l'Office bâlois de la protection civile donnera une conférence sur « La protection civile et le bâtiment ». Finalement, samedi 24 février, la Société suisse pour l'énergie solaire traitera le problème de « L'ensemble des installations énergétiques en tant qu'agrégat de chauffage des bâtiments ».